



22 mai 2024

Bienvenue
à la Signature officielle

Salle Co'op
de Toulon La Beaucaire



Le Schéma Départemental des Services aux Familles (Sdsf)

2024

-

2026



Sommaire

01

Retour sur le Schéma Départemental des Services aux Familles

02

Bilan du Schéma Départemental des Services aux Familles 2020 - 2024

03

Présentation du Schéma Départemental des Services aux Familles 2024 - 2026

04

Questions/réponses

2024

-

2026



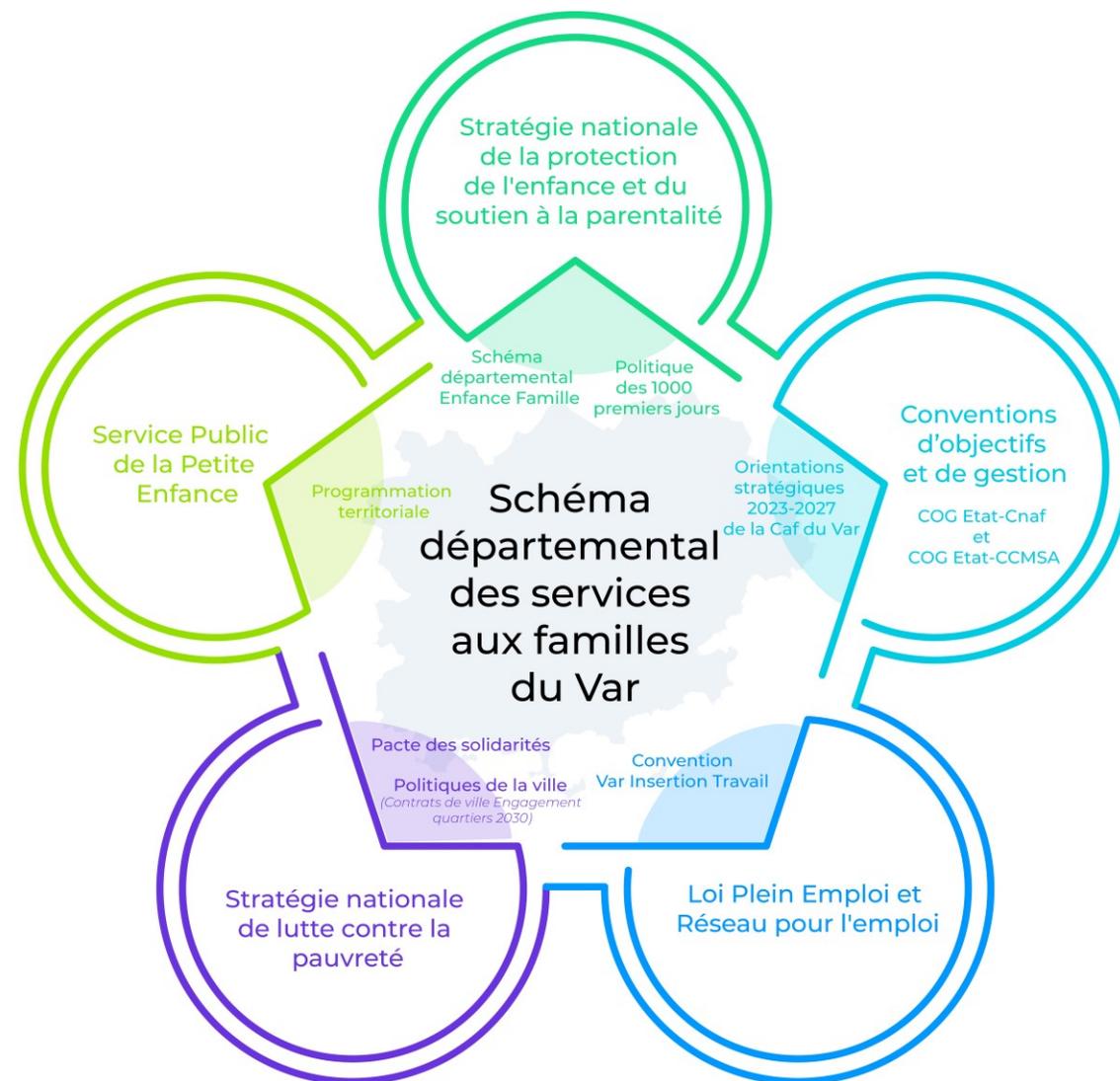
Le Schéma Départemental des Services aux Familles



« Le renouvellement du SDSF n'est jamais un acte banal, surtout dans le contexte actuel. Il s'agit bien d'un renouvellement de notre pacte social à l'échelle territoriale ».

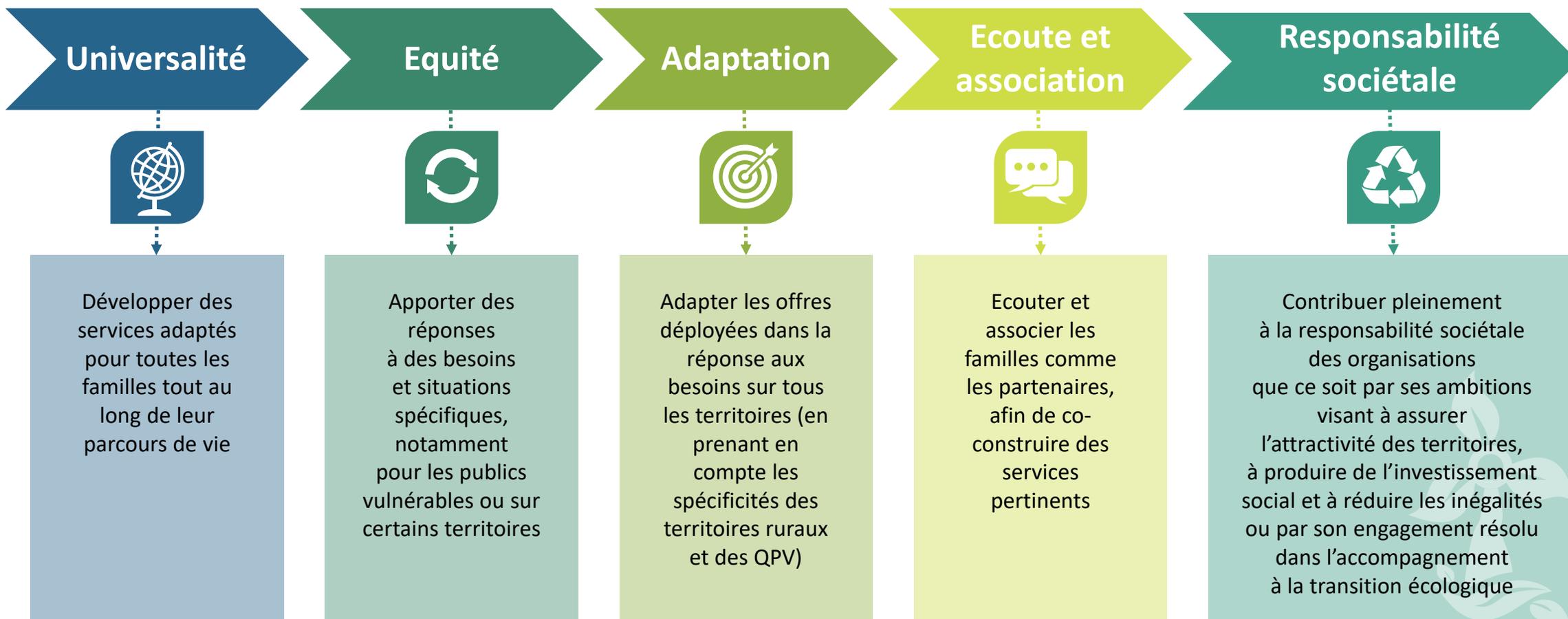
M. Philippe MAHE - Préfet du Var

- Le SDSF aux familles détermine les priorités en matière de développement et d'accès aux services aux familles sur le territoire du Var pour les 3 années à venir, dans les champs de **la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse, du soutien aux parents et de l'animation de la vie sociale.**
- La nécessité d'une coordination resserrée et formalisée par le biais d'un schéma écrit et validé par tous, avec un *co-portage* du schéma et une volonté de **déclinaison au plus près des territoires.**
- La Caf sera là en appui via les Conventions Territoriales Globales (CTG) pour programmer le développement de services aux familles, France Travail via les réseaux pour l'emploi et l'Etat également via le pacte de solidarités et les contrats de ville, le Conseil département avec VIT.



Le Schéma Départemental des Services aux Familles

Au travers de ce schéma il s'agit de répondre aux principes transversaux et partagés que sont :



➤ **L'approche populationnelle** est présente au cœur du Schéma avec la volonté de pouvoir à la fois répondre à toutes les familles, mais aussi de soutenir en particulier les parents, les familles monoparentales ou en séparation, les familles précaires, ou encore les parents et enfants porteurs de handicap.

Les évolutions positives



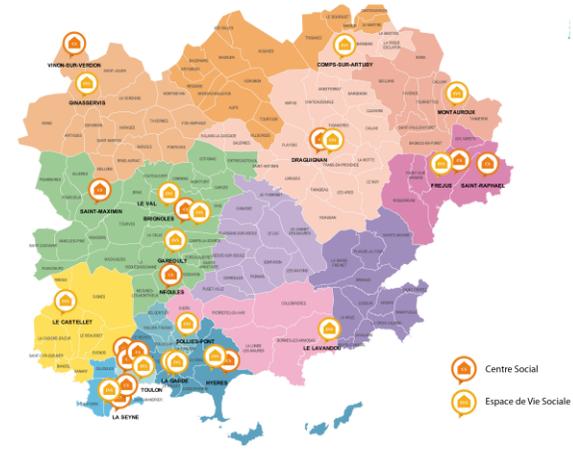
Le déploiement des crèches
AVIP : 51 crèches et 190 places



Une progression de
44 PEDT à 91 PEDT



3 fois plus projets
pour et par les jeunes



29 structures d'animation de la vie sociale
dont de nouvelles en territoires ruraux



La tribu de tous
les parents

Le déploiement de
l'application TIPI
pour les parents



De nombreuses
actions proposées
aux parents



Un réseau structuré
de prise en charge des VIF
(ex : intervenants sociaux en
gendarmarie/police etc)



Une amélioration nette en matière d'inclusion handicap
(+ 38% d'heures accueils dans les ALSH)



Dossier Socle Subvention
Année 2023

Date de clôture de l'appel à projets
LE VENDREDI 31 MARS 2023

Nom du gestionnaire : _____
Commune : _____



Un appel à projet
partenarial pour
l'inclusion numérique



ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



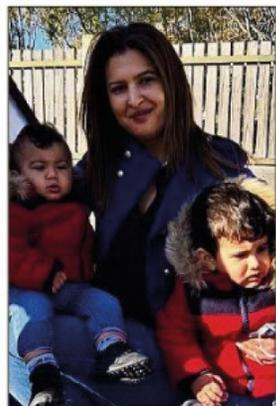
#LaCafÀVosCôtés!

Ce qu'elles en pensent

« Ça me permet de me consacrer à mon projet professionnel »

Sarah Aouichaoui avec Ibrahim (2 ans) et Youssef (1 an)

« Étant en création d'entreprise, je bénéficie déjà de l'accompagnement « Les Créatives ». Ce dispositif de crèche AVIP me permet de me consacrer à mon projet qui me demande beaucoup de temps et d'énergie. »



« Des dispositifs de proximité, complémentaires, indispensables »

Camille Assoun avec sa fille Naomi

« Arrivant de Paris, puis de Lyon, j'ai été touchée de voir tout ce qui était mis en place sur la commune. Des dispositifs de proximité, complémentaires qui sont indispensables lorsque l'on veut retrouver un emploi. Maintenant que ma fille est gardée par des professionnels, je peux passer mon permis de conduire grâce à Pôle emploi et me recentrer sur ma transition professionnelle. »



Témoignages issus de l'article Var Matin « Des crèches, coup de pouce à l'emploi » du 27/01/2022

Témoignage 2 - La Seyne sur Mer

Le besoin de garde d'enfant pour Tatiana Kazsmarek a été décelé lors de son premier entretien de situation. Elle est alors accompagnée par une des deux conseillères référentes de l'agence Pôle Emploi de la Seyne sur Mer qui active immédiatement la demande de place en crèche à vocation d'insertion professionnelle. En quelques jours, cette jeune maman obtient une place pour sa fille à la crèche « l'île aux enfants ». Un mois plus tard, elle se présente aux entretiens d'embauche qu'elle a décrochés. Sa candidature est retenue, elle entre en CDI à compter de février 2021.

« Cette crèche est juste géniale ! Avec l'aide de ma conseillère et de la Caf, j'ai pu faire garder mon enfant rapidement, chercher et trouver un emploi »

Tatiana Kazsmarek,
Préparatrice en pharmacie à Sanary



Pôle emploi Var
@poleemploi_VAR

🔵 @pole_emploi dans le #Var :
Nouvelle prestation de service issue du partenariat entre @poleemploi_VAR & @CafduVar :
★ Un coaching spécifique dédié aux parents demandeurs d'emploi élevant seuls leurs enfants.
40 parents ont intégré ce 1er opus mis en place à La Seyne-sur-Mer.



[PARTENARIAT]

À la Seyne-sur-Mer
une prestation coaching spécifique et innovante pour des parents demandeurs d'emploi élevant seuls leurs enfants.
Les objectifs de celle-ci :
Redynamiser et remobiliser ces publics vers l'emploi,
en travaillant sur un projet global, envisageant à la fois vie personnelle et vie professionnelle
facilitant notamment la séparation parent/enfants parfois difficile chez ces mamans.

« Prendre conscience de mes compétences et savoir-faire, prendre conscience que je suis à la bonne place, et faire ce qu'il faut pour atteindre mon but »

Témoignage de Constance,
maman en recherche d'emploi

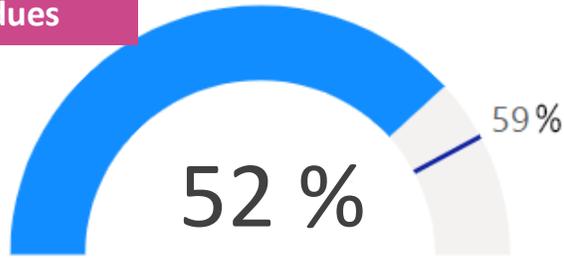
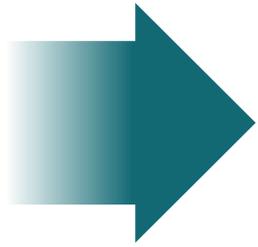
7:02 PM · 28 févr. 2023 · 439 vues

3 Retweets 11 J'aime



Le Bilan 2020-2023

Les améliorations attendues



Un taux de couverture
petite enfance de 52%
vs 59% au national



7 LAEP sur 23 QPV



SÉPARATION

LA CAF AUX CÔTÉS
DES COUPLES
SÉPARÉS



Une répartition inégale
de l'offre de service
destinée à la prévention
des ruptures familiales



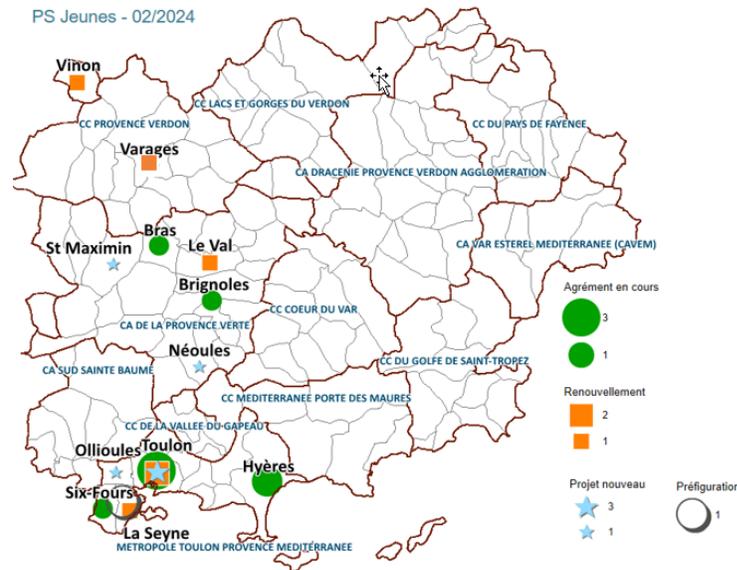
24 places nettes créées en
accueil collectif en 5 ans



% familles allocataires
monoparentales

Un taux de pauvreté des familles
monoparentales proche de 30%

PS Jeunes - 02/2024



Inégalités territoriales de services aux jeunes



Un recours insuffisant des parents aux
services parentalité proposés

Structuration du SDSF 2024-2026 : 3 axes structurants déclinés en 9 ambitions

Apporter une réponse d'accueil et d'accompagnement de qualité tout le long du parcours de vie de l'enfant

- Stabiliser, développer et programmer l'offre d'accueil du jeune enfant dans le Var
- Aller vers les enfants et les jeunes pour une réponse optimale à leurs besoins
- Soutenir les professionnels et les structures pour une amélioration continue de la qualité d'accueil

Une attention marquée autour du développement de places d'accueil de la Petite Enfance, des actions autour de l'attractivité des métiers et de la valorisation des offres ciblées sur des populations dites spécifiques (jeunes parents, jeunes, familles monoparentales).
Une ambition de contribution à l'attractivité du territoire et une contribution à l'emploi.
Une déclinaison en programmation infra-départementale.

Axe 1
Enfants

Axe 2
Familles

Axe 3
Partenaires

Développer des services aux familles adaptés à la diversité des besoins

- Soutenir l'ensemble des familles
- Prévenir et accompagner les situations de rupture ou fragilités
- Faire des structures AVS les piliers de l'offre de services aux familles

Asseoir le SDSF via une programmation sur les territoires et une coopération partenariale

- Favoriser l'inclusion et l'accès aux droits
- Renforcer le pilotage et le suivi du SDSF au profit des familles
- Faire du SDSF un levier de la RSO

Déclinaison du plan d'action pour l'axe 1

Axe 1 Enfants

Apporter une réponse d'accueil et d'accompagnement de qualité tout le long du parcours de vie de l'enfant

Stabiliser, développer et programmer l'offre d'accueil du jeune enfant dans le Var :

- Répondre à l'enjeu de maintien et de développement des places en lien avec le SPPE par la création de plus de 750 places PSU (horizon 2027) (focus particulier ci-après).
- Poursuivre le déploiement des dispositifs d'insertion (AVIP et AVIS) et des offres innovantes en réponse aux besoins spécifiques des familles.
- Accompagner la valorisation de l'accueil individuel.

Aller vers les enfants et les jeunes pour une réponse optimale à leurs besoins :

- Favoriser la continuité éducative par l'approfondissement et la complémentarité des dispositifs existants (PEDT, PM, Cités éducatives).
- Approfondir et développer les dispositifs soutenant les projets des jeunes.
- Développer quantitativement et qualitativement les ACM, en investissant notamment les dimensions culturelles et éco durables.
- Coordonner une réponse adaptée et préventive sur la santé mentale des jeunes.

Soutenir les professionnels et les structures pour une amélioration continue de la qualité d'accueil :

- Poursuivre et renforcer l'attractivité des métiers.
- Mieux soutenir et outiller les professionnels et opérateurs, en particulier dans les structures associatives.



**Chaque objectif est décliné en actions opérationnelles de mise en œuvre.
Un responsable et des indicateurs de suivis sont précisés pour chacun des objectifs.**

Déclinaison du plan d'action pour l'axe 1

Axe 1
Enfants

Un défi commun : maintenir et développer une offre petite enfance ambitieuse

Fiche-action :

Répondre à l'enjeu de maintien et de développement des places d'accueil en lien avec le SPPE par la création de plus de 750 places PSU (horizon 2027).

Un enjeu de répartition de l'offre sur le territoire et un enjeu autour de la réponse aux besoins des familles, en particulier sur les territoires de la Dracénie Provence Verdon Agglomération, Cœur du Var, Métropole Toulon Provence Méditerranée et le Haut Var.

Action 1

Contractualiser des plans de développement Petite Enfance avec les collectivités en particulier sur des territoires ciblés (Dpva, Cœur du Var, Tpm en priorité mais aussi Cavem et Haut Var) et proposer des appels à projets ou appels à manifestation d'intérêts multi-partenariaux et territoriaux



Action 2

S'appuyer sur le SPPE pour mobiliser les communes (sensibilisation aux différentes offres existantes et à l'enjeu de financement) et les acteurs économiques (entreprises pour la réservation de berceaux) dans l'évolution de l'offre d'accueil de Petite Enfance



Action 3

Proposer un accueil commun Conseil départemental-Caf des porteurs de projets

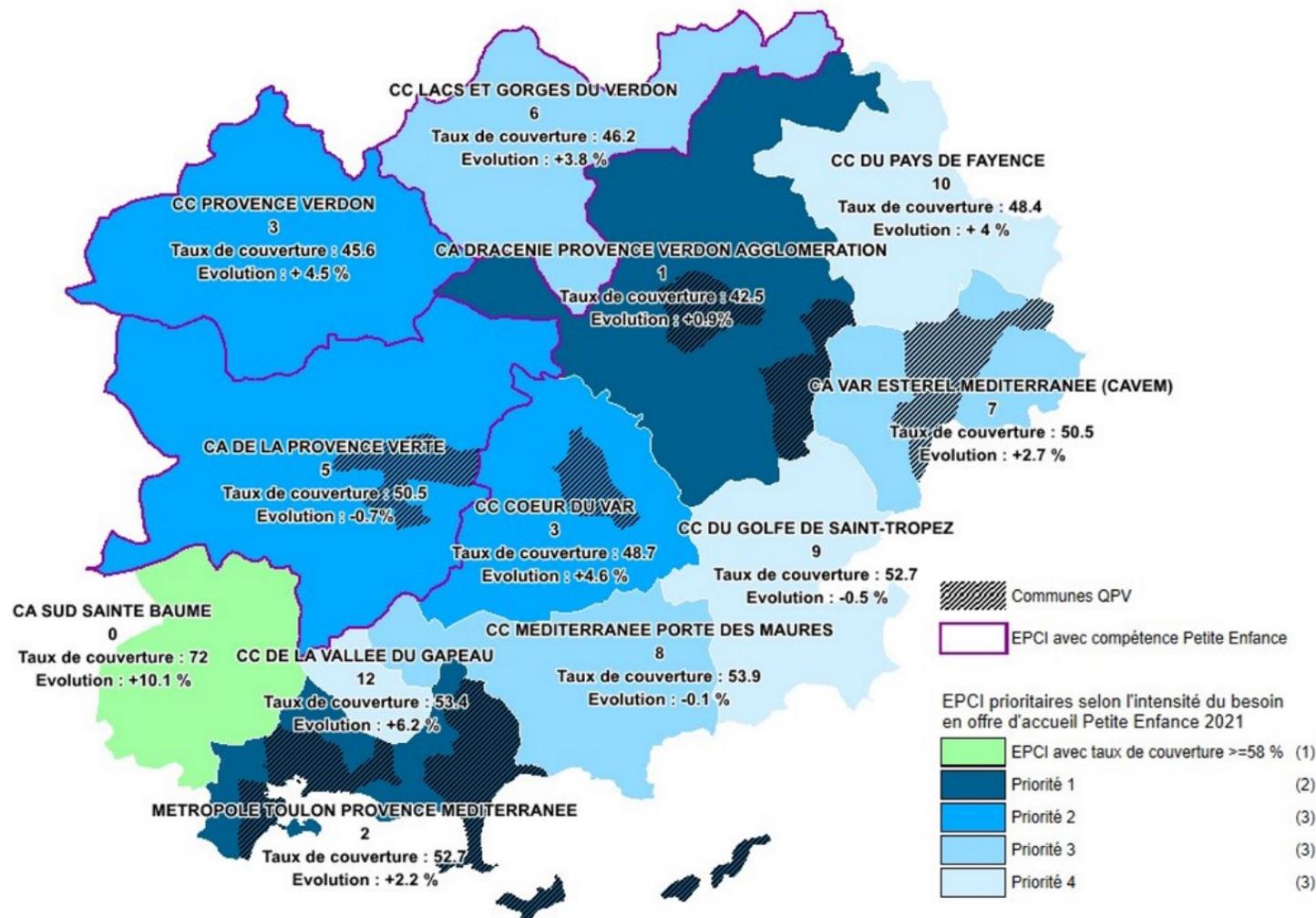


Déclinaison du plan d'action pour l'axe 1

Axe 1
Enfants

Un défi commun : maintenir et développer une offre petite enfance ambitieuse

Classement des EPCI par rang de priorité en développement de places d'accueil Petite Enfance (Collectif ou individuel)



Développer des services aux familles adaptés à la diversité des besoins

Soutenir l'ensemble des familles :

- Garantir une couverture complète du territoire par des lieux ressources parentalité et des actions de soutien aux parents (promotion des projets parentalité, développement des LAEP en lien avec AVS...).
- Accompagner les parents au moment de la naissance de l'enfant dans une logique multi partenariale.

Prévenir et accompagner les situations de rupture ou fragilités (focus ci-après) :

- Veiller au droit au répit parental (y compris offre de prévention).
- Mettre en place un circuit de repérage et d'accompagnement des publics à risque (situation de fragilité supposée / avérée).
- Améliorer l'accueil des parents et/ou enfants en situation de handicap au sein des structures Enfance Famille.

Faire des structures AVS les piliers de l'offre de services aux familles :

- Repenser les structures AVS autour d'un socle commun, un espace de services aux familles.
- Inciter au développement de structures, notamment itinérantes ou hybrides (en lien avec le pacte des solidarités).



Chaque objectif est décliné en actions opérationnelles de mise en œuvre.
Un responsable et des indicateurs de suivis sont précisés pour chacun des objectifs.

Déclinaison du plan d'action pour l'axe 2

Axe 2
Familles

Une attention particulière envers les publics dits spécifiques
(monoparents, jeunes en situation de décrochage...)



01

Parents avec enfants
en bas âge
et/ou monoparents

Crèches AVIP / AVIS

1 000 premiers
jours, Parcours
naissance Cпам-
Caf et TIPI

Répit parental

02

Public Jeunes

Espaces jeunes

Prévention
décrochage

Santé mentale

03

Séparations conjugales

Lieux d'écoute

Médiation familiale

Asseoir le SDSF via une programmation sur les territoires et une coopération partenariale

Favoriser l'inclusion et l'accès aux droits :

- Garantir l'articulation inter-partenariale sur l'accès aux droits et l'inclusion numérique

Renforcer le pilotage et le suivi du SDSF au profit des familles :

- Poursuivre les efforts de simplification et d'harmonisation pour mieux soutenir les structures
- Positionner le SDSF comme vecteur/soutien d'innovations et de repérage d'initiatives
- Faire évoluer la comitologie du suivi du SDSF
- S'assurer de la déclinaison de la programmation des actions du SDSF au niveau des territoires (CTG, Charte des Familles, Contrat de ville...)

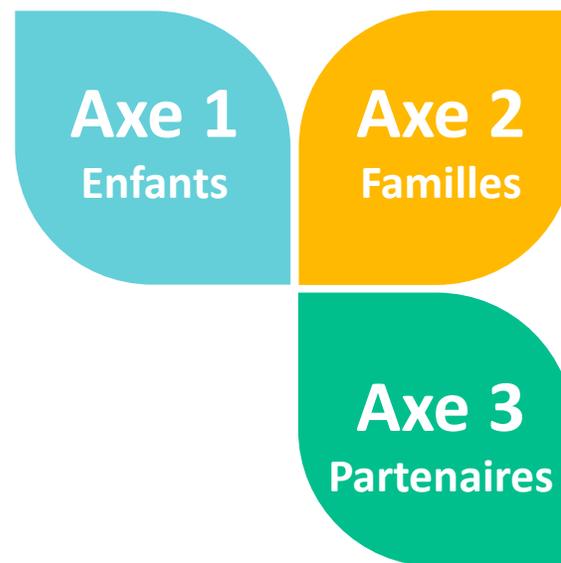
Faire du SDSF un levier de la RSO :

- Accompagner les acteurs du territoire vers le montage de projets éco-durables (citoyenneté durable, contribution transition écologique, impact économique et impact social territorial)

Les indicateurs clés pour le suivi et l'évaluation du SDSF 2024 - 2026

Apporter une réponse d'accueil et d'accompagnement de qualité tout le long du parcours de vie de l'enfant

- **+750 places d'accueil collectif en PSU**
- Moins de 10% de destructions de places
- 100% du territoire couvert par un RPE
- **80% des communes avec école(s) couvertes par un PEDT**
- 80% d'accueils déclarés SDJES
- 60% des EPCI couverts par la mise en place de formations qualifiantes (Animation)
- Augmentation des actions de sensibilisation aux métiers de l'animation et la Petite Enfance



Un pilotage et une structuration de l'offre par le SDSF tout en garantissant la réponse aux besoins des familles et des professionnels

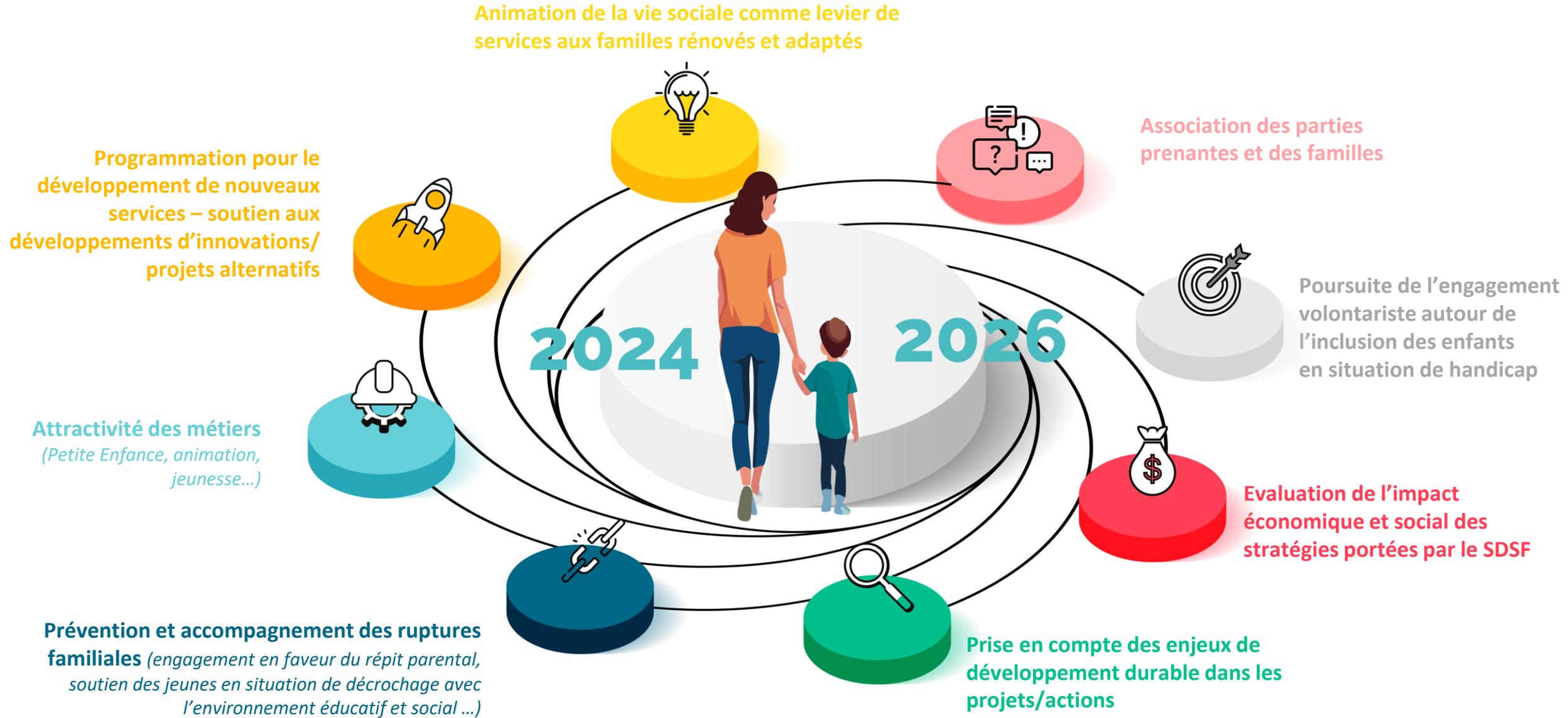
Développer des services aux familles adaptés à la diversité des besoins

- **100% du territoire couvert par le panier de services parentalité**
- +20% familles et partenaires inscrits sur TIPI
- +30% d'actions / projets autour du répit parental (effectivité d'une ligne d'écoute individuelle)
- 80% des EPCI / 100% des communes QPV avec une structure AVS
- Augmentation du nombre de Points d'accueil écoute jeunes
- Augmentation du recours des partenaires aux dispositifs d'inclusion handicap

Asseoir le SDSF via une programmation sur les territoires et une coopération partenariale

- 100% du territoire couvert par un schéma de programmation (au moins sur la Petite Enfance)
- Augmentation du nombre de projets financés en investissement fléchés sur des projets éco-responsables

Le SDSF en synthèse : enjeux clés pour 2024 – 2026





Merci de votre attention